Le 23 janvier 2013, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont lancé les travaux de modernisation des épreuves classantes nationales (ECN), qui permettent aux étudiants de 2ème cycle de médecine d'être classés afin de choisir leur spécialité de 3ème cycle ainsi que leur subdivision d'internat.

Actuellement, les ECN permettent de classer 7 500 étudiants à l'issue d'un processus de correction lourd. Passer ces épreuves sur tablette contribuerait à alléger le processus et à améliorer la docimologie.

Un groupe de travail réunissant l'ensemble des acteurs concernés a remis aux ministres une étude de faisabilité abordant quatre axes indispensables au développement de ces nouvelles modalités d'épreuves : la docimologie et la pédagogie, les aspects juridiques, les aspects logistiques et informatiques.

Au regard des conclusions du rapport, Marisol Touraine et Geneviève Fioraso confirment, sous réserve que soit respecté le calendrier des missions à accomplir par les différents acteurs, que les ECN seront passées par voie numérique pour la session 2016.

Ces nouvelles modalités permettront de revoir les épreuves sur la base des nouveaux programmes de formation de 2ème cycle des études médicales, d'augmenter leur pertinence en se rapprochant de la réalité du futur exercice professionnel et d'en améliorer le caractère discriminant. Les applicatifs informatiques nécessaires au bon déroulement des épreuves seront développés afin de garantir la confidentialité et la sécurité des données. Deux épreuves blanches seront organisées à compter de l'automne 2015, dans les conditions similaires aux ECN de 2016.

La gouvernance globale du projet sera assurée conjointement par les deux ministères : un comité de suivi stratégique se réunira une fois par trimestre afin de faire un point sur les différentes étapes de sa mise en œuvre.